AVERTISSEMENTS

CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Bien que moins graves, les projections d'ascospores sont toujours possibles. De nouvelles taches sont susceptibles d'apparaître à partir des environs du 10 juin. Cette sortie devrait se poursuivre jusque vers le 20. La protection doit donc être maximum pendant cette période. Appliquer un traitement dès réception du présent bulletin.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES.

Les premiers papillons sont éclos en secteurs chauds vers le 25 mai. Ils sont encore très peu nombreux. Un traitement ne se justifie que dans les vergers de fruits de luxe ou avant ensachage.

INFORMATIONS

- HYPONOMEUTE DU POMMIER : Foyers dans quelques vergers.
- PSYLLES : Nouvelles pontes très importantes.
- MOUCHE DE LA CERISE : Poursuivre la lutte.
- OIDIUM DU POMMIER : Nouvelles attaques sur jeunes feuilles.
- VER DES FRAMBOISES : Pendant la floraison, utiliser Pyréthrines et Roténone.

CULTURES LEGUMIERES

- TEIGNE DU POIREAU : Les dégâts se poursuivent - premiers cocons.
- MOUCHE DU CHOU : Début du 2ème vol.

GRANDES CULTURES

- MILDIOU DE LA POMME DE TERRE : Très rares taches observées vers le 1° juin. Le Concours Mildiou reste ouvert.
- CECIDOMYIES DES CEREALES : La note suivante est publiée à la demande du Service Central de la Protection des Végétaux:

Nous avons appris que certains céréaliculteurs envisageaient dès cette année d'appliquer des traitements insecticides contre ces ravageurs. Il est bon de rappeler que si le lindane s'est effectivement montré efficace contre ces insectes au cours de l'expérimentation poursuivie en 1966, trop d'inconnues subsistent encore pour qu'on puisse envisager d'appliquer des traitements contre les blés autrement qu'à titre expérimental. Telles sont les conclusions du Service de la Protection des Végétaux.

Cette prudence est d'autant plus justifiée que l'on peut toujours craindre que les résidus de lindane sur les grains récoltés n'excèdent les tolérances admises par certains pays importateurs de nos céréales.

---

RAPPELS : Méligèthes du Colza - Mouche de l'Oignon.

L'Ingénieur et l'Agent Technique chargés des Avertissements Agricoles,
H. SIMON et R. MERLING

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BERGER

Dernière note : Bulletin 80 - Supplément 2 - du 29 mai 1967.

Imprimerie de la Station de l'Ile-de-France - Directeur-Gérant : L. Bouyx.
47, Avenue Paul Doumer - 93 - MONTREUIL-Ss-BOIS.